

## **Intervention de Catherine Morin-Desailly lors du débat de politique régionale**

**Séance plénière du Conseil Régional  
Lundi 6 décembre 2010**

Face à la situation de crise d'une ampleur inégalée qu'a traversé et continue de traverser notre pays et même l'Europe, nous sommes, à vrai dire, consternés de l'analyse et de la tonalité de votre propos éditorial monsieur le Président.

C'est toujours hélas la même rengaine et au moment de voter ce premier budget, traduction financière de votre politique, on mesure que, comme lors de votre précédente mandature, la région restera l'otage d'une stratégie politicienne visant à la transformer en contre-pouvoir au gouvernement. Là où les temps que nous traversons, celui de défis sans précédents, nous imposent plutôt de jouer collectif. Il n'y a pas d'un côté Paris et de l'autre les territoires.

Ce budget est en baisse de 5%. C'est toujours la même vision caricaturale et simpliste. C'est toujours la faute du gouvernement. Tout ce qui est positif, c'est grâce à vous, tout ce qui est négatif c'est la faute du gouvernement. Vous voulez parler d'un budget de vérité alors ne dites pas que le budget de la région est en baisse à cause de la baisse des ressources des collectivités territoriales. Il n'y a pas de baisse des ressources des collectivités territoriales

### **Non, il n'y a pas de baisse des ressources des collectivités territoriales.**

Le discours des socialistes depuis des mois, celui que l'on a entendu pendant la campagne et que l'on entend depuis le début de la mandature est un discours mensonger, un discours jouant sur et véhiculant la peur, l'angoisse de l'avenir où les responsables politiques doivent faire preuve de courage et montrer le chemin à suivre avec volonté et confiance.

On ne bâtit pas un projet politique durable, on ne gouverne pas une région efficacement en ne faisant que mentir sur les chiffres et en prêtant aux autres l'absence de courage que l'on n'a pas soi-même.

Ainsi vous déformez la réalité lorsque vous affirmez que les recettes des collectivités locales baissent du fait de la réforme des finances locales avec pour effet de « *couper les ailes aux Régions en leur ôtant tout levier fiscal* » et en ajoutant qu'« *Avec le gel des dotations (d'Etat) en deuxième lame, la région est privée de marges de manœuvre en matière de ressources* ».

Cela est faux, les collectivités territoriales et notre Région notamment, n'ont pas été asphyxiés par la suppression de la taxe professionnelle dont chacun tant à droite qu'à gauche s'accordait pour dire qu'il « s'agissait d'un impôt imbécile ». Il fallait donc se débarrasser de cette taxe qui tuait notre industrie et les emplois de ce secteur. Le Parlement a décidé, avec raison, de la supprimer. Les chefs d'entreprise en sont ravis, notamment ceux qui sont en concurrence avec les sociétés étrangères. Sur cette question, il est nécessaire de rappeler quelques chiffres :

-le montant de la compensation-relais de la taxe professionnelle perçue cette année marque une sensible augmentation –à hauteur de 3,7%- par rapport au produit de la taxe professionnelle perçue l'an dernier. Ce ne sont donc pas des chiffres arbitraires, c'est la réalité ! Cela représente, au niveau national, 1,1 milliard d'€ de ressources supplémentaires pour les collectivités. A ceux qui affirment que la suppression de la TP a entraîné une forte dégradation de la situation des collectivités, ce seul chiffre prouve que la compensation a été au-delà de la garantie qui avait été donnée de maintenir son niveau ;

-au sujet de la CVAE qui vient remplacer la TP : le dynamisme de cette nouvelle taxe est une excellente nouvelle pour les collectivités. Ainsi sur les 10 dernières années, la valeur ajoutée a progressé 0,5 points de plus que la TP (évolution de la VA de 3,5% contre 3% pour la TP).

Le montant de la CVAE dans ce budget primitif 2011, à hauteur de 208millions d'€, est en augmentation de 5,77% par rapport aux recettes issues de la fiscalité directe du BP2010 qui était alors de 196millions d'€.

Vous me répondez qu'avec les mécanismes de péréquation, la Haute-Normandie n'est pas toujours gagnante. Mais comme toujours la péréquation tout le monde y est favorable à condition que l'effort repose d'abord sur les autres !

-Cet effort l'Etat le supporte lui-même avant de le faire porter aux collectivités : ainsi grâce à la réforme fiscale, la Région va se constituer une **cagnotte régionale** : le cumul des ressources supplémentaires entre 2011 et 2014 par rapport à 2010 est estimé (par les services de Bercy) à **39,15 millions d'€**. Le gel de la Dotation Globale de Fonctionnement annoncé sur la même période est donc ainsi très largement compensé, puisque malgré ce gel et compte tenu de l'inflation, on peut envisager un gain de plus de **20millions d'€** pour la Région ! (Si l'on retranche le manque à gagner résultant des effets du gel de la DGF sur la base d'une inflation de 1,5% soit - 13,7 M€, la Région disposera d'une cagnotte 25,5 M€).

L'immobilisme est donc loin d'être de mise, au moins dans les rangs de la majorité gouvernementale

Je reviens sur ce qu'il est convenu d'appeler le gel des dotations de l'Etat. S'il y a bien une stabilisation en valeur, pour la période 2011-2013, des concours financiers de l'Etat aux collectivités locales, cette décision ne vise finalement qu'à appliquer à ces dotations étatiques que la même règle d'évolution que celle que l'Etat fixe pour ses propres dépenses

L'effort de maîtrise des finances publiques doit concerner l'ensemble des dépenses publiques, les collectivités locales n'interviennent pas hors du cadre de la République ! Le citoyen-contribuable ne comprendrait pas que d'un côté l'Etat central ait le courage de faire des efforts pour que de l'autre ceux-ci soient ruinés par l'Etat décentralisé. Le contribuable est toujours le même, l'effort doit symétriquement être lui aussi le même !

Mais il y a même plus : là où les recettes de l'Etat baissent de 20%, celles des collectivités seront stables. Ainsi en additionnant les concours financiers, les dégrèvements législatifs d'impôts locaux et la fiscalité transférée en compensation des transferts de compétences, c'est une enveloppe de 99milliards d'€ qui est attribuée aux collectivités, soit le plus important poste budgétaire de l'Etat.

Vous l'aurez compris, les propos relayant la baisse des ressources des collectivités n'étaient que mensonges et billevesées. La réalité des chiffres ne fait que mettre en exergue et prendre en défaut un discours alarmiste sans fondement mais il est toujours plus simple de faire porter la responsabilité sur ceux qui ont le courage d'agir.

**En revanche il est nécessaire et urgent de faire baisser les dépenses et notamment les dépenses de fonctionnement qui augmentent au détriment des dépenses d'investissement.**

Alors que le budget est en baisse de 5%, vous nous présentez un budget dans lequel les dépenses de fonctionnement sont en augmentation de 3,56% ! Un budget dans lequel les dépenses d'administration générale sont en hausse de près de 10% ! Un budget dans lequel enfin les charges de personnel du siège (hors agent TOS) augmentent de 4,33% et celles des personnels TOS de 4,18% ! **C'est tout simplement inadmissible et irresponsable !** Voulez-vous faire de la France une Grèce bis, un Portugal bis, une Irlande bis ?

Nous ne pouvons cautionner de tels choix, c'est une attitude irresponsable qui mènera notre pays et notre région à la catastrophe. Tous les jours ou presque, des informations nous parviennent sur la fragilité de la situation de certains de nos partenaires. Dans ces conditions, il est normal que l'Etat baisse ses dépenses et incite ses collectivités à en faire autant : c'est le langage de la raison, le langage de la responsabilité. Toute autre attitude est irresponsable.

Ainsi les ratios d'autonomie financière en matière de dépenses sont entre 2003 et 2011 passés de 41,7% à 55,9% (selon une étude de la mission d'inspection IGF-IGA) pour les régions. Soit un accroissement réel de votre marge de manœuvre. Comment est-ce que cela traduit dans ce budget ? Par une augmentation des dépenses de fonctionnement comme je l'ai déjà mentionné et par une baisse de 6,2% des dépenses d'investissement... Au moment où il faudrait soutenir l'économie qui montre des signes de redémarrage, vous faites le choix de réduire vos investissements !

Je ne peux ici que faire miennes les critiques adressées par le CESER sur ce budget à avoir qu'il serait souhaitable que la Région « s'appuie sur tous les leviers à sa disposition pour lutter contre les conséquences liées aux difficultés générées par la crise en matière d'emploi ». Au lieu de quoi dans tous les secteurs qui font l'avenir d'une région, vous décidez de réduire vos investissements :

- ⇨ -22,14% d'investissement dans les lycées
- ⇨ -13,23% d'investissement de santé alors que l'accès aux soins pour tous doit être une priorité absolue
- ⇨ -12,64% d'investissement de développement économique quand les entreprises auraient besoin de signes forts de soutien et d'engagement à leur côté

De la même façon le montant de l'emprunt trahit une prudence excessive, un manque de confiance dans l'avenir du territoire haut-normand : celui-ci est en baisse de 45%. Vous nous répondez que l'avenir des finances des collectivités étant floues, vous ne voulez pas hypothéquer l'avenir des hauts-normands... La 1<sup>ère</sup> partie de mon intervention vous aura démontré que cette prudence ne repose pas sur un manque de lisibilité des finances régionales mais bien plus sur une volonté de ne pas privilégier l'investissement.

Ou alors celui concernant les services généraux pour l'Administration où l'investissement est ici en hausse de 27% ! 27% de hausse pour l'investissement dans l'administration : vous savez vous montrer très généreux avec votre administration ! Là où l'Etat réduit son train de vie en ne remplaçant pas un fonctionnaire sur 2, vous, vous augmentez vos dépenses d'administration.

Ces choix ne sont pas ceux de l'avenir, ils ne permettront pas de faire face aux difficultés de la Haute-Normandie.

Pour conclure, je veux rappeler que nous sommes conscients que notre région vit une crise économique difficile avec de vraies menaces sur beaucoup de secteurs industriels et qu'elle en subit plus que d'autres les conséquences en termes de suppressions d'emplois. Nous restons l'une des régions qui a un taux de chômage supérieur à la moyenne nationale

Il nous faut alors nous mobiliser totalement pour l'emploi et notamment l'emploi des jeunes en investissant dans l'économie et les technologies d'avenir afin que la Normandie reste une grande région industrielle :

- Cette économie de demain passe par des décisions fiscales que nous assumons : suppression de la TP et remplacement par une fiscalité qui pèse moins sur les investissements et sur l'outil industriel
- Cette économie de demain ne passe pas par des emplois subventionnés comme les emplois tremplin (emplois précaires et beaucoup de désillusion)
- Cette économie de demain passe par le développement de l'apprentissage : faire du qualitatif c'est bien, il faut également augmenter le nombre d'apprentis notamment dans les métiers sous tension et les métiers du bâtiment (surtout ceux qui seront mobilisés par le dispositif du chèque énergie) : or pour 2011 le budget consacré à l'apprentissage baisse de 3,4%
- L'économie de demain passe par un effort considérable dans la recherche et l'innovation : nous avons proposé de le doubler en 4 ans : or pour 2011 le budget consacré à la recherche stagne à 17 M€
- L'économie de demain passe par des infrastructures compétitives et une révolution des transports : or ce budget subit une baisse de 7% entre 2010 et 2011.

Là où vous trouvez de l'argent pour votre administration, vous n'en trouvez pas pour ces secteurs essentiels, ce n'est pas le choix de notre groupe !